

## Bénéficiaires du dispositif de portage BreizhImmo Le Président de Région inaugure les locaux de La Compagnie Bretonne

Voilà un an que la conserverie Jean-François Furic, "La Compagnie Bretonne", a investi sa nouvelle unité de production à Penmarc'h grâce au dispositif BreizhImmo. Venu compléter le panel d'accompagnements régionaux, BreizhImmo est un outil de portage immobilier partenarial, voulu par la Région Bretagne, et destiné à accompagner les entreprises en développement dans leurs opérations immobilières. Ce 17 février, au côté des dirigeants, Maria (DRH) et Sten Furic (Directeur Général), et du fondateur, Jean-François Furic, le Président de Région, Loïc Chesnais-Girard, et Laurence Fortin, Présidente de SemBreizh, sont venus visiter et inaugurer la nouvelle conserverie.

### Allégées du volet immobilier, les entreprises s'investissent dans le développement même de leur activité

Les entreprises rencontrent souvent des difficultés financières et techniques pour construire ou réhabiliter l'immobilier nécessaire au développement de leur activité. C'est pourquoi, la Région Bretagne, en lien avec SemBreizh, la Banque des Territoires, Crédit Mutuel Arkéa, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire, Banque Populaire Grand Ouest, Crédit agricole et les CCI territoriales, a créé la SAS Breizh Immo.

**Solution innovante à fort effet-levier**, l'action de BreizhImmo se traduit par le portage et la maîtrise d'ouvrage, par une société immobilière dédiée, des projets de construction, rénovation ou transformation d'immobilier d'entreprises. Le contrat, sous forme d'un bail longue durée, permet à l'entreprise exploitante de **devenir progressivement propriétaire des bâtiments**. Cette dernière peut ainsi **consacrer ses capitaux et son énergie au process** et au développement de son activité.

### Maintenir et générer des emplois

À travers BreizhImmo, l'enjeu est de **veiller au maintien et au développement d'outils industriels**, porteurs d'emplois directs et indirects, sur l'ensemble de la Bretagne. Depuis sa création en 2016, 7 opérations immobilières ont ainsi pu être portées. Elles représentent près de **1 250 emplois (ETP) créés ou pérennisés dans les filières stratégiques pour la Bretagne que sont l'agroalimentaire, la santé, les énergies et les services**.

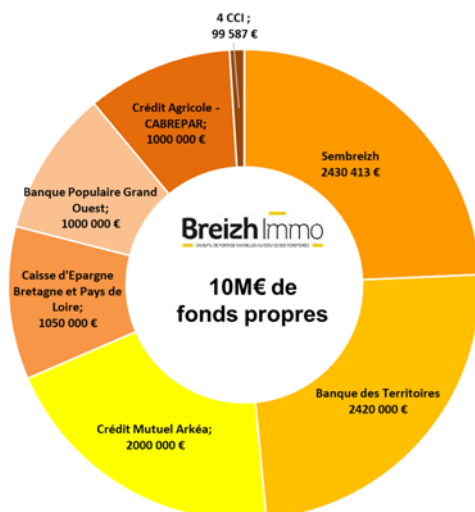
Parallèlement, BreizhImmo est générateur d'emplois dans le **secteur du bâtiment puisque 150 ETP** ont été mobilisés pour la réalisation **de ces constructions**.

Au total, les 7 réalisations portées par BreizhImmo représentent un investissement total de **33,2 M€** : 4,4 M€ de fonds propres BreizhImmo, 2 M€ de fonds propres co-investis avec BreizhImmo (industries, Banques des territoires) et 26,8 M€ de prêts levés auprès des banques.

### Les 7 opérations accompagnées par BreizhImmo

À ce jour, BreizhImmo accompagne 7 projets immobiliers achevés ou en cours :

- ◆ 5 Degrés Ouest à Lorient (septembre 2018) - industrie agro
- ◆ Kerhis à Châteaulin (décembre 2019) - services informatique
- ◆ La Compagnie Bretonne - JF Furic à Penmarc'h (janvier 2020) - industrie agroalimentaire
- ◆ JB Océane à Concarneau (décembre 2020) - industrie agroalimentaire
- ◆ Coop des masques à Guingamp (janvier 2021) - industrie de la santé
- ◆ Entech à Quimper (prévue début 2021) - énergies (services)
- ◆ OKWind à Vitré (fin 2020) - industrie de l'énergie



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@breizhagne.bzh

Odile Brutey (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.breizhagne.bzh/espace-presse | @regionbretagne



### Une nouvelle usine pour La Compagnie Bretonne

En 1998, Jean-François Furic crée une nouvelle conserverie de poissons sur le port de Saint-Guénolé. Cette création fait suite à son départ, en 1997, de la conserverie du Guilvinec racheté par la Compagnie Saupiquet. Lancée avec une équipe de 5 personnes en 1999, l'entreprise en comptait 60 en 2015 et aujourd'hui 80, réparties entre l'unité de production et la vente directe (8 magasins, salons gastronomiques).

Afin de poursuivre son développement, l'entreprise, désormais dirigée par Sten Furic, a donc souhaité construire une nouvelle unité de production et fait appel au dispositif BreizhImmo. Le travail collaboratif a débuté en avril 2017 avec SemBreizh pour définir le programme le plus adapté aux besoins de la conserverie.

SemBreizh a réalisé la maîtrise d'ouvrage pour le compte de la SCI constituée autour de BreizhImmo (50 %), de la Banque des territoires (30 %), de la Compagnie Bretonne (10 %) et de la SEMPI (10 %).

L'unité de production, d'une surface totale de plus de **6 000 m<sup>2</sup>**, comprend :

- ◆ des locaux de **production** (3370 m<sup>2</sup>)
- ◆ des locaux de **stockage** (1090 m<sup>2</sup>)
- ◆ un **magasin** de 350 m<sup>2</sup>, attenant aux bureaux et locaux réservés aux personnels (1 440 m<sup>2</sup>)
- ◆ des locaux **techniques** : 200 m<sup>2</sup>

Présidée par son fondateur, Jean-François Furic, la conserverie Jean-François Furic est aujourd'hui dirigée par son fils, Sten. Le cœur de métier de l'entreprise est la transformation du poisson, en particulier les poissons bleus (sardine, maquereau et thon) et la mise en conserve. Elle est spécialisée dans l'appertisation (la technologie de la conserve), tant en petits qu'en gros conditionnements, en boîtes métalliques ou en bocaux de verre.

La société a développé **plus de 120 références de produits** avec un service R&D qui travaille sur les produits traditionnels comme sur des produits plus innovants.

Les produits sont distribués en **restauration hors domicile** sous la marque "Keriti" et en **épicerie fine** sous la marque La Compagnie Bretonne.

L'opération, dont le coût total s'élève à **9,9 M€**, a été réalisée, en quasi-totalité, par des entreprises finis-tériennes. Un bâtiment vertueux, tant pour l'entreprise que pour l'environnement, qui permet par ailleurs la **production d'énergie grâce aux 600 m<sup>2</sup> d'ombrières** qui recouvrent les places de stationnement aménagées (100 KWc).

Intégrant tous les nouveaux moyens de productions et répondant aux dernières normes sanitaires en vigueur, la nouvelle usine a pu démarrer la production en **janvier 2020**. Ce nouvel outil donne à l'entreprise de **meilleures capacités de production** et de développement en offrant aux salariés de **meilleures conditions de travail**.

